

LE CARNET

Le Togo est en train de réussir le pari de la production bio

Partout sur le territoire, les entrepreneurs s'emploient chaque jour à faire de la production agricole et de l'élevage bio leur spécialité. Ce sont des produits auxquels est généralement associée une forte valeur ajoutée. Le dernier exemple en date, c'est la société Daba qui est une référence nationale spécialisée dans la production de viande de poulet bio. Lancée il y a moins de 03 ans, elle élève déjà 36 000 poulets par cycle et a une capacité de production de 500 poulets/heure. La structure envisage désormais une production annuelle de 1 200 000 poulets, produits finis.

Un label bio de plus en plus exporté

Cet exemple de développement fulgurant de la production bio n'est que le reflet des soutiens étatiques apportés dans les chaînes de valeur agricoles, d'élevage et de production végétale. En 2019, l'agriculture bio occupait plus de 36 000 producteurs, soit environ 4,83 % des producteurs africains dans le secteur. C'est aussi 1 % des terres exploitées au Togo, ce qui place le pays devant la moyenne africaine (0,2 %).

L'ananas et le soja font partie des productions bio du Togo les plus prisées sur les marchés d'exportation. Pour le soja, ce sont 160 000 tonnes de graines qui ont été exportées au cours de la campagne 2019-2020, pour une recette estimée à 50 milliards de francs CFA. Avec 51 000 tonnes de soja bio exportées vers l'espace Schengen en 2020, le Togo est le premier exportateur vers l'UE. Dans la filière ananas, ce sont 44 000 tonnes produites en 2022 dont 38 000 tonnes de bio. Une production dont au moins 60 % est exportée vers l'Europe.

La production bio attire grâce au dévouement du gouvernement et des différents acteurs à faire du pays une référence africaine. Le Togo s'est doté d'un label de certification biologique : «le label Bio-SPG» reconnu par la Fédération internationale des mouvements d'agriculture biologique (Ifoam). L'outil permet d'avoir des produits bio suivant un cahier des charges.

Pour l'avenir, c'est un plan quinquennal 2023-2028 pour la promotion de l'agriculture biologique qui cristallise l'attention des parties concernées. Porté par l'Association nationale pour l'agriculture biologique (Anabio), une organisation qui réunit les acteurs de l'agriculture biologique, le document se veut un plan qui s'aligne sur les objectifs de la feuille de route gouvernementale 2020-2025.

**ENSEIGNEMENT AU TOGO
L'anglais désormais au préscolaire et au primaire**

Le ministre des enseignements primaire, secondaire et technique Professeur Dodzi Kokoroko a annoncé l'introduction dès la rentrée du 25 septembre 2023 de l'enseignement de l'anglais au préscolaire et primaire au Togo. Une liste d'établissements du public et du privé est établie pour la phase expérimentale.

La décision fait suite à l'adhésion du Togo au Commonwealth et vise à préparer la jeunesse éducative à développer des compétences linguistiques et communicationnelles en anglais.

La phase pilote ne concerne que le sous-cycle cours préparatoire (CP) et s'étendra progressivement aux autres sous-cycles les années à venir.

« Afin de permettre une mise en œuvre efficace et efficiente de cette innovation pédagogique, la commission de pilotage a élaboré différents types d'outils, à savoir les outils pédagogiques en versions physique et numérique (audios, vidéos, guides, manuels, tutoriels de scénarisation), les outils de suivi des enseignants, les outils d'évaluation de la phase d'expérimentation. Des écoles primaires publiques, privées laïques

et confessionnelles identifiées sur toute l'étendue du territoire ont été retenues et les enseignants formés en vue d'une pratique adéquate », a précisé Prof Kokoroko.

Pour l'occasion, le ministre invite les directeurs régionaux de l'éducation, les chefs d'inspection, les directeurs d'école et les enseignants expérimentateurs des écoles pilotes à s'imprégner de cette nouvelle donne et à œuvrer chacun en ce qui le concerne pour la réussite de cette initiative.

L'objectif du gouvernement, est de préparer la jeunesse éducative à développer des compétences linguistiques et communicationnelles en anglais. Ceci, dans un contexte où le pays a opté pour une diversification de ses échanges avec le monde, avec son adhésion il y a un an au Commonwealth.

L'introduction de cet enseignement se fera notamment à l'aide de divers types d'outils élaborés, qui comprennent notamment des supports pédagogiques (audios, vidéos, guides, manuels, tutoriels...) et des outils de suivi et d'évaluation.

Phase pilote dès la prochaine rentrée

Pour l'heure, une phase pilote sera lancée dès cette rentrée scolaire 2023-2024, dans des écoles primaires publiques, privées laïques et confessionnelles retenues sur tout le territoire national. L'expérimentation concernera uniquement pour l'instant le Cours Préparatoire ou CP. Quant aux autres sous-cycles du primaire, "ils suivront progressivement dans les années à venir", a indiqué le ministre Dodzi Kokoroko.

L'Anglais s'impose au personnel

Au lendemain de l'adhésion du Togo au Commonwealth le 25 juin 2022, le ministre des enseignements primaire, secondaire et technique, Dodzi Kokoroko pense désormais bilingue. Pour le personnel, l'anglais sera la langue parlée chaque vendredi à partir du 15 juillet prochain.

La décision a été notifiée dans une lettre adressée aux directeurs cen-

traux et chefs de service le 8 juillet 2022. Présentement sectorielle, elle pourra bientôt être généralisée dans l'administration publique du pays, qui s'affaire à devenir un hub logistique dans la sous-région.

L'adhésion au Commonwealth et ses 2,5 milliards de consommateurs offraient de nouvelles opportunités économiques et éducatives et suscitait un « engouement » pour l'anglais parmi ses compatriotes, a déclaré Le le ministre togolais des Affaires étrangères, Robert Dussey.

« La décision du Togo est motivée par le désir d'étendre son réseau diplomatique, politique et économique (...) et de se rapprocher du monde anglophone », a-t-il déclaré à l'AFP. Elle permet également à la petite nation en développement de 8,5 millions d'habitants de redéfinir les relations bilatérales avec le Royaume-Uni en dehors de l'UE après le Brexit, a-t-il ajouté.

Bien qu'elle ne soit pas la langue la plus parlée dans le monde, l'anglais est la langue officielle dans 53 pays et est parlée comme première langue par environ 400 millions de locuteurs dans le monde.

CLIMAT DES AFFAIRES :

« BUSINESS READY » en lieu et place du «Doing Business»

Le Groupe de la Banque mondiale a mis en place un nouveau mécanisme dénommé «BUSINESS READY (B-READY)» qui vient remplacer le DOING BUSINESS. Cette réforme s'inscrit dans le cadre de l'évaluation de l'environnement des affaires dans les économies du monde.

Samedi 16 septembre 2021, le Groupe de la Banque mondiale (GBM) mettait fin à la publication du Doing Business. Entre octobre 2021 et février 2022, la Banque avait élaboré la pré-note conceptuelle du nouveau mécanisme d'évaluation du climat des affaires.

Elle a été publiée le 8 février 2023 et a fait objet de partages et consultations auprès des différentes économies du monde dont le Togo qui ont apporté leurs contributions pour son amélioration.

La prise en compte des différentes consultations ont donné suite à la note conceptuelle du nouveau mécanisme publiée le 19 décembre 2022.

Le 1er mai 2023, le GMB a publié le manuel et guide du Business Ready ainsi que son manuel de méthodologie

Le manuel et le guide présentent les protocoles, les processus, les garanties et les ressources liés à la production de bout en bout des données et des rapports B-READY. Il présente les bases de la transparence, de la qualité et de l'intégrité du projet B-READY. Le manuel de méthodologie décrit la méthodologie de mesure détaillée du projet. Tout d'abord, il présente les objectifs, l'approche et la portée de B-READY. Ensuite, pour chacun des domaines thématiques, il fournit la motivation, les indicateurs sélectionnés, les questionnaires détaillés, les paramètres d'analyse comparative, les règles de notation détaillées et les sources de collecte de données. Le manuel et le guide et le manuel de méthodologie se complètent.

Malgré la suspension de la publication du rapport Doing Business, le

Togo a maintenu le Cap des réformes en poursuivant la mise en œuvre des actions en faveur du secteur privé selon les instructions du Chef de l'Etat S.E.M. FAURE ESSOZIMNA GNASSINGBE.

La poursuite de la dynamique des réformes justifie le choix du GBM qui est porté sur le Togo pour faire partie de la première cohorte des 55 pays pilotes du Business Ready. En les économies des pays de l'UEMOA, seuls, le Togo et le Côte-d'Ivoire font partis de cette première cohorte des 55 pays pilotes.

Le premier rapport du Business ready des 55 pays pilotes sera publié par le GBM au premier trimestre 2024.

Les multiples réformes en cours au Togo au profit du secteur privé sont entre autres :

La poursuite de la dématérialisation du tribunal de commerce pour permettre la tenue des audiences virtuelles. (Audiences en lignes au tribunal de commerce). Cette réforme

s'inscrit dans le souci de célérité dans le traitement des dossiers au tribunal de commerce. Pour rappel, le délai moyen de traitement des dossiers au tribunal de commerce de Lomé est de 57 jours en moyenne.

Mise en place d'une chambre destinée aux procédures collectives au tribunal de commerce de Lomé ;

La mise en place d'une plateforme totalement dématérialisée à la Cour d'arbitrage du Togo (CATO) avec possibilité de tenir des audiences en ligne ;

La mise en place d'une base de données des bénéficiaires effectifs des entreprises ;

Le renforcement de l'interopérabilité des différentes plateformes ;

La mise en place d'un cadastre totalement numérique, avec possibilité de délivrance des titres fonciers numériques ;

La mise à jour de la plateforme du permis de construire avec de nouvelles fonctionnalités.

RECETTES FISCALES :

Une ressource indispensable à l'essor du Togo

La mise en œuvre de la politique de développement d'un pays dépend en grande partie de la mobilisation des recettes fiscales. Au Togo, l'Office togolais des recettes (Otr), instance chargée de la mobiliser les recettes pour le pays, joue sa partition, en faisant davantage chaque année pour l'atteinte de ses missions.

L'Office togolais des recettes (Otr) ne cesse de multiplier des stratégies pour mener à bien sa mission, à savoir, mobiliser davantage de ressources pour la mise en œuvre de la politique de développement du pays.

Ces ressources, composées des impôts directs et indirects et des taxes que paient les contribuables, permettent à l'Otr de mettre à disposition de l'Etat les moyens nécessaires

pour mettre en œuvre divers projets et programmes de développement, de payer le personnel de la fonction publique, etc. Bref, ces recettes permettent à l'Etat de répondre aux besoins des populations et d'assurer un bon déroulement de la vie sociale, donc au mieux-être des populations. Alors que les impôts directs sont les impôts provenant directement des contribuables, notamment les sur le revenu, les impôts sur les sociétés,

les impôts indirects sont ceux prélevés sur les dépenses. Ces derniers sont incorporés aux prix des biens et des services consommés tels que la Taxe sur la valeur ajoutée (Tva), les droits de douane, entre autres.

Au fil du temps, ces recettes mobilisées connaissent une hausse. Elles étaient chiffrées à quelques 368,32 milliards de francs CFA, au premier semestre 2023, contre 348 milliards au cours du même semestre en 2022, soit une hausse de 5,8 %.

Dans les détails, le Commissariat des impôts a généré 200 milliards de francs cfa en 2023, contre 196 milliards de francs cfa l'an dernier, soit une hausse de 2%. S'agissant des

douanes, les recettes mobilisées sont estimées connaissent une hausse de l'ordre de 10,4 %. Elles sont passées de 152,25 milliards de francs CFA l'année passée à 168,13 milliards de francs cette année.

De toute évidence, les recettes fiscales jouent un rôle primordial dans l'étape vers l'émergence socioéconomique. Et l'exécutif met tout en œuvre pour les mobiliser de façon fiable. Pour preuve, il a pris des initiatives pour accélérer la dématérialisation et la digitalisation des services fiscaux, ainsi que la modernisation des méthodes de collecte des impôts et taxes.

RARETÉ DU CARBURANT : Trois jours de calvaires : que s'est-il réellement passé ? Les vendeurs de « Boudè » dictent leur loi

Un retard dans la livraison des produits pétroliers a entraîné, dimanche, des difficultés d'approvisionnement dans certaines stations-services. « Le ministère du Commerce, de l'Artisanat et de la Consommation locale tient à rassurer les consommateurs que les dispositions idoines sont d'ores et déjà prises pour assurer la disponibilité des produits pétroliers dans les stations et un retour à la normale dès ce lundi », indique un communiqué.

Cette tension provisoire dans l'approvisionnement ne saurait justifier une surenchère sur les prix habituels, qui n'ont connu aucun changement, précise le ministère.

Ne pas toucher les prix à la pompe

En effet, le retard dans l'approvisionnement des produits pétroliers a entraîné, depuis dimanche 17 septembre 2023, des difficultés dans beaucoup de stations-services au Togo. Travaillant au retour de la situation normale, le gouvernement rappelle que les prix à la pompe n'ont connu aucun réajustement.

« Par conséquent, il invite les responsables des stations-service au respect scrupuleux des prix en vigueur depuis le 28 janvier 2023 » a indiqué Mme Mivedor-Sambiani avant d'ajouter : « Des contrôles sont en cours sur toute l'étendue du territoire national et les contrevenants seront sanctionnés conformément à la réglementation en vigueur dans notre pays ». qui rappelle que la situation actuelle ne saurait justifier la surenchère sur les prix habituels, qui n'ont connu aucun changement.

Depuis dimanche donc, l'essence est rare voire introuvable dans la plupart des stations de service. Les rares stations qui en disposent en quantité insuffisante ont vu un monde fou prendre d'assaut les lieux à la recherche de cette denrée devenue rare pour la mise en marche du moteur. Les consommateurs qui sont contraints de recourir à l'essence vendu aux abords des routes, sont obligés déboursier le double voire le triple pour le litre de carburant.

Pourquoi cette pénurie d'essence dans les stations ? le ministère du commerce indique qu'« En raison des perturbations observées dans la fourniture des produits pétroliers, le Ministre du commerce informe la population que des mesures ont été prises en vue d'un rétablissement progressif de la situation dès ce lundi 18 septembre 2023 », fait savoir le ministère du commerce.

Les éclaircissements font savoir qu'il s'agit d'« un retard dans la livraison des produits pétroliers » qui a pour conséquence, « des difficultés d'approvisionnement dans certaines stations-services ». Le gouvernement se veut rassurant. Le ministère du commerce dans un communiqué, annonce que, « les dispositions ont été prises » pour un retour à la normal dès le lundi 18 septembre 2023.

Les autorités se veulent rassurantes

Il est vrai que les difficultés d'approvisionnement ont des conséquences importantes dans la vie quotidienne des togolais. Néanmoins il est tou-

jours important de rappeler plusieurs points :

Pour un produit qui n'est ni produit, ni transformé localement, il est possible que de temps en autres, des difficultés logistiques puissent arriver. Au demeurant, grâce aux efforts des acteurs, on peut constater que notre pays est rarement confronté à des pénuries (une ou deux fois par an). Même pendant les périodes les plus difficiles comme la crise sanitaire ou le début de la crise ukrainienne, le stock a toujours été approvisionné et il faut saluer cela.

Ensuite, la plupart des togolais ont fait preuve d'une grande résilience et il faut saluer cet esprit car c'est une situation inédite

Enfin, le gouvernement a maintenu sa mobilisation tout au long de cette journée de Lundi pour que la situation s'améliore. Progressivement, cela devrait porter ses fruits. Que chacun garde son calme et évitons de nous servir de sujets qui ne dépendent pas réellement de nos structures pour adresser des accusations fallacieuses.

Le calvaire des usagers

« C'est depuis dimanche après-midi que je suis à la recherche de carburant pour la semaine sans succès. Même hier lundi je n'ai pas réussi à m'en procurer. Chez les vendeurs à la sauvette (Boudè), l'essence coute 2000 ou 2500 FCFA le litre. J'ai dû garer ma voiture quelque part et suis rentré à la maison à moto. Même avec les z-man, les tarifs ont carrément doublé voire triplé. Cette pénurie d'essence dans les stations me dérange énormément. Je ne suis pas le seul, tous les togolais sont concernés », s'est plaint Roger, un citoyen dans la file d'attente à la station Zener d'Agoè 2 lions depuis plus d'une heure et dépit par la situation.

Même son de cloche chez Stéphane, « sans carburant, il n'y a pas le déplacement. On est cloué. J'ai dépensé pour le transport ce matin plus de 5000 FCFA pour des trajets qu'on faisait à moins de 1000 FCFA. C'est déplorable. Le gouvernement doit faire quelque chose et vite », interpelle-t-il. Chez les conducteurs de taxi moto, la spéculation autour des prix de transport se justifie. « Ce manque de carburant a fait que les vendeurs d'essence aux bords des rues nous arnaquent. Chez eux l'essence est à 2000f le litre. Et on est obligé d'acheter si on veut gagner notre pain quotidien (...) donc c'est normal que le prix des trajets connaisse également une hausse pour pouvoir rentabiliser à la fin de la journée », a expliqué Kossi.

L'anticipation et la crainte d'une crise qui dure oscillent dans l'esprit de Mireille, cadre de banque venue s'approvisionner. « J'avais une ré-



serve mais je ne sais pas quand ça va se stabiliser. Alors je suis venu faire le plein dans cette station encore en service. J'ai du laisser mon boulot pour faire cette interminable queue. En plus, ça fait des heures que j'attends. J'avoue que ça m'agace sincèrement. J'espère surtout ne pas repartir bredouille », a-t-elle confié.

La grève des conducteurs...

La pénurie d'essence qui sévit au Togo depuis quelques jours trouve son origine dans une grève des conducteurs de camions citernes, selon les informations disponibles. Malgré la résolution du problème de retard de navire qui avait été précédemment communiqué par le gouvernement togolais, de nouvelles préoccupations liées à l'approvisionnement en carburant émergent. Le matin du lundi, les chauffeurs de camions citernes auraient exprimé



leur mécontentement et menacent de faire grève. Jusqu'à 10 heures, aucune livraison de carburant n'avait débuté.

La situation est de plus en plus préoccupante. D'après des informations, les négociations avec les chauffeurs en grève semblent être dans l'impasse.

« La négociation avec les chauffeurs grévistes est bloquée. La grève ne relèverait pas des syndicats puisqu'il n'y a pas eu de préavis ». Ceci en ajoutant que l'État pourrait être contraint de déployer la police pour escorter les chauffeurs qui souhaitent travailler.

Une patate chaude entre les mains de la nouvelle ministre

La nouvelle ministre du Commerce, madame, fait face à un défi majeur dès le début de son mandat, avec la nécessité de résoudre cette crise

de l'approvisionnement en carburant qui pourrait avoir un impact significatif sur la vie quotidienne des citoyens togolais. La situation reste à suivre de près.

Selon des sources, les négociations avec les chauffeurs grévistes sont actuellement dans l'impasse, ce qui complique la résolution de cette crise.

De plus, il est à noter que cette grève ne semble pas être le résultat d'une action syndicale, car aucun préavis n'a été déposé.

La situation est devenue si critique que l'État pourrait prendre des mesures extraordinaires. En effet, ce dernier imagine le déploiement de la police pour escorter les chauffeurs qui ne sont pas en grève. Et ce, dans un seul but : de garantir un approvisionnement minimal en essence dans le pays. La négociation avec les chauffeurs grévistes est bloquée. La

grève ne relèverait pas des syndicats puisqu'il y'a pas eu de préavis. L'état serait obligé de déployer la police pour escorter les chauffeurs qui ne sont pas en grève chuchote une source.

Cette situation préoccupante nécessite donc une surveillance constante. L'évolution de la grève pourrait avoir des implications majeures sur l'approvisionnement en essence au Togo. Les

autorités devront ainsi trouver au plus tôt un terrain d'entente avec les conducteurs de citernes. Et ce, pour mettre fin à cette pénurie qui impacte déjà la vie quotidienne des citoyens et l'économie nationale.

La situation est devenue tellement critique que l'État envisage de déployer la police pour escorter les chauffeurs non-grévistes, dans le seul but de garantir un approvisionnement minimal en essence dans le pays.

Le CSFPPP à la barre !

Se procurer du carburant à Lomé est devenu depuis le samedi 16 septembre 2023 un véritable casse-tête pour les togolais. Et, le retour à la normale annoncé par le ministre du commerce Kayi Mivedor dès lundi 18 septembre n'était pas effectif, ce qui a amplifié les difficultés de déplacement. Qui a manqué à ses obligations ?

Cette question doit prioritairement être posée aux membres du Comité de suivi des Fluctuations des prix des produits pétroliers (CSFPPP) qui selon les textes qui le régit a en charge, la commande des produits pétroliers. En effet, la commande se fait généralement pour trois mois. Une consultation restreinte préparée par le CSFPPP chaque trois mois est signée par le ministre du commerce à l'attention des traders qui opèrent habituellement dans la zone dans laquelle se trouve le Togo.

Le dossier publié donne le ton au démarrage des soumissions. Le soumissionnaire qui présente l'offre en adéquation avec les termes de référence et l'offre financière la moins-disante est retenu pour livrer les produits au Togo. Il se charge d'assurer l'approvisionnement pour trois (03) mois.

Pendant ce temps, selon le fonctionnement du Comité, le coordonnateur du secrétariat de la commission technique, cellule administrative et technique du CSFPPP veille « essentiellement » sur la disponibilité des produits sur toute l'étendue du territoire en relation avec les marketers et s'assure que les sommes dues aux traders sont payées.

Et pourquoi une pénurie en septembre 2023 alors même qu'avant toute commande datant de trois mois, la disponibilité en carburant est assurée ? L'interrogation reste entière. Cependant, les responsabilités doivent être situées par le gouvernement qui devrait diligenter une enquête.

Un produit transversal

Pour tout pays, les produits pétroliers sont stratégiques. Ils ont une incidence directe sur la vie quotidienne dans toutes les sociétés. Le Togo n'échappe pas à cette règle.

L'utilisation prépondérante de cette denrée rare lui confère un caractère transversal. La variation de son prix sur le marché influe sur les autres produits, surtout ceux de premières nécessités. Sans oublier que le secteur du transport en commun terrestre est souvent le premier à subir de plein fouet les conséquences des variations de prix du carburant et surtout de son indisponibilité. Une situation dramatique que vivent les togolais depuis plus 72 heures.



COMMUNIQUE DE L'OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

Relatif à la dépréciation des valeurs des véhicules de plus de cinq (5) ans d'âge

Dans le souci d'assurer un allègement fiscal sur la mise à la consommation des véhicules en souffrance sous douane, en ces moments de vie chère et afin de décongestionner les parcs autos pour inciter aux nouvelles commandes de fin d'année,

Le Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes (OTR) porte à la connaissance des Opérateurs Economiques qu'il est institué, du 20 septembre au 20 décembre 2023, un taux de dépréciation de 30 % sur les valeurs des véhicules de plus de cinq (05) ans d'âge, conformément aux dispositions de l'article 15 de la loi N° 2018 - 007 du 25 juin 2018 portant Code des Douanes National.

A cet effet, il est demandé à toutes les personnes bénéficiant de la présente mesure de dépréciation de valeur, de faire valoir leur droit au plus tard le 31 décembre 2023 par la liquidation et le paiement effectif des droits dus. Passé cette date, la dépréciation accordée sera automatiquement annulée.

Le Commissaire Général compte sur le civisme fiscal de tous pour l'application correcte de cette mesure.

Fait à Lomé, le 18 septembre 2023

Le Commissaire Général

Signe

Philippe Kokou B. TCHODIE

CASQUES BLEUS : Le Togo toujours fidèle au maintien de la paix dans le monde

Le Togo est l'un des dizaines de pays qui contribuent aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies. Étant une nation de stabilité, le pays ouest-africain y accorde une importance capitale, contribuant à plus de mille soldats de la paix à travers le monde.



Depuis 75 ans, les Casques Bleus constituent l'un des outils les plus importants de l'ONU dans la lutte contre les conflits dans le monde, avec objectif de promouvoir la paix et la sécurité mondiale. Il existe actuellement au moins douze opérations de maintien de la paix déployées en Afrique, au Moyen-Orient, en Europe et en Asie. Des milliers de forces de maintien de la paix de l'ONU sont sur le terrain et viennent d'au moins 125 pays dont le Togo.

Le Togo fournit aux Casques bleus, des troupes, des policiers et du personnel civil. Ils sont au moins 1036 Togolais et Togolaises actifs sur le terrain dans les opérations de maintien de la paix, selon les chiffres officiels publiés par l'ONU. Au sein des Casques Bleus, les Togolais

parcourent des chemins difficiles. Ils sont appelés non seulement à maintenir la paix et la sécurité, à faciliter des processus politiques, à protéger les civils et mais aussi à contribuer au désarmement.

Les Casques bleus togolais contribuent aussi à la démobilisation et à la réintégration des anciens combattants. La sécurité et la prévention des conflits durant les élections en Afrique aussi rentrent dans leur cahier de charges. Cela démontre la confiance accordée par l'institution au peuple togolais et son gouvernement à la tête duquel se trouve le président Faure Essozimna Gnassingbé. Le 8 juin 2023, cent-quarante casques bleus de l'unité de police constituée du Togo et onze officiers de police individuels de la MINUSMA, originaires de six pays africains

dont le Togo, ont été récompensés lors d'une cérémonie officielle. « Ces hommes se sont distingués par leur engagement et leur dévouement envers la Mission de paix au Mali. La médaille des Nations Unies, une distinction décernée aux militaires et aux policiers ayant servi pendant au moins 90 jours dans une mission de l'ONU, leur a été remise en reconnaissance de leurs efforts, de leurs faits d'armes et de leurs sacrifices au service des populations », pouvait-on lire sur le site web officiel de l'ONU. Déployés le 20 août 2022, les casques bleus togolais ont réalisé près de 460 patrouilles à courte et longue portée pour protéger les populations civiles. On note 48 missions d'escorte de divers types et des missions d'assistance médicale en collaboration avec la Force de la MINUSMA. Le Togo se présente ainsi comme étant l'un des forces importantes de la protection et la promotion des droits de l'homme dans le monde. Un des partenaires qui promeut la démocratie et aide à la création et au rétablissement de l'État de droit dans plusieurs autres nations sur le continent et dans le monde. En réalité, tout cela résulte d'une réalité : la paix fait partie de la mentalité togolaise. En témoignent les actions de soutiens des forces armées togolaises à celles de l'ONU pour contribuer à garantir la stabilité à travers le monde, mais aussi l'accueil chaleureux accordé aux immigrés qui s'épanouissent dans le pays au travers de plusieurs activités génératrices de revenus et culturelles.

DÉCOUPAGE ACADÉMIQUE 2023-2024 : La rentrée universitaire débutera lundi 09 octobre 2023

On en sait un peu plus, sur le découpage de l'année académique 2023-2024, à quelques jours de la rentrée universitaire. Mardi 05 septembre 2023, Prof Majesté Ihou Wateba, ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche a défini un calendrier uniformisé pour les établissements publics et privés d'enseignement supérieur du Togo.



Puis conformément aux dispositions en vigueur, l'arrêté fixe lundi 04 au vendredi 30 septembre 2023, comme date de dépôt de dossiers de candidatures pour les diplômes BTS, grade Licence, Master, Doctorat et DES médecine. Si l'organisation des sélections, concours et résultats est fixée du

lundi 25 septembre au vendredi 06 octobre 2023 pour les grades susmentionnés, la préinscription des bacheliers et étudiants se feront du 09 au 30 novembre 2023. Et ceci, conformément aux modalités de chaque établissement.

Par ailleurs, la clôture des inscriptions et la consolidation du fichier

national OBTS, futur office des examens DU/BTS, Licences, Masters, Doctorat, DES médecine est prévue au vendredi 15 décembre 2023.

Quid des activités scolaires et de son découpage

En effet, la semaine pédagogique dans tous les établissements débute lundi 09 au samedi 14 octobre 2023. Et les enseignements débutent lundi 16 octobre 2023.

Si la rentrée doctorale est fixée à l'université de de Lomé et de Kara, lundi 06 novembre 2023, la semaine de l'étudiant elle, se tiendra du lundi 04 au dimanche 10 mars 2024.

Dans l'ensemble, le semestre harnatan va du 09 octobre 2023 au 20 janvier 2024, les congés des fêtes de fin d'année du 23 décembre 2023 au dimanche 07 janvier 2024 et les évaluations et résultats seront donnés dans la période allant de lundi 29 janvier au dimanche 10 mars 2024. Le semestre mousson 2024, débute lundi 18 mars au samedi 29 juin 2024, les congés de Pâques lundi 25 mars au dimanche 07 avril 2024 et les évaluations et résultats pour le semestre iront du lundi 08 juillet au dimanche 18 août 2024.

Courtes contre la montre

Le Togo facilite l'accès de l'aide humanitaire au Niger

Le Togo favorable à une solution pacifique à la crise au Niger a décidé de faciliter sur demande des Nations unies, l'aide humanitaire vers le pays. La confirmation est donnée par le ministre togolais des affaires étrangères, professeur Robert Dussey au président de la commission de la Cédéao dans une lettre datée du 15 septembre 2023. Dans le courrier, le gouvernement togolais écrit noir sur blanc avoir décidé de répondre favorablement à la requête du sous-secrétaire général des Nations Unies en charge des affaires humanitaires et de la coordination des secours d'urgence qui avait demandé à la CEDEAO de permettre l'accès de l'aide humanitaire au Niger. Le Togo » a décidé d'y répondre favorablement dans l'intérêt du peuple frère nigérien et de notre communauté », a expliqué le ministre Robert DUSSEY. Cette position ne remet pas en cause l'application des mesures prises par la Cédéao contre le Niger. Depuis le 1er août 2023, l'Office Togolais des Recettes (OTR) a suspendu les transactions commerciales et de service de transit en provenance ou à destination du Niger.

632 000 passagers au 1er semestre

Au Togo, le trafic passager à l'aéroport international Gnassingbé Eyadema (AIGE) a enregistré une nouvelle hausse au premier semestre de l'année 2023. En tout, 632.083 passagers, selon des données compilées par les autorités aéroportuaires. Ces chiffres, publiés dans le dernier rapport d'exécution du budget de l'Etat, révèlent une progression de 25,3% par rapport à la même période en 2022. Rapportés aux six premiers mois de 2021, (279.000 passagers, 960.000 voyageurs sur l'année au total), il s'agit d'une hausse de plus de 125%. Au rang des facteurs pouvant justifier ces performances, l'ouverture de nouvelles lignes au départ de Lomé, par les deux principaux transporteurs Ethiopian et Asky, qui ont été rejoints récemment par Liz Aviation, un nouvel acteur évoluant pour l'instant sur le marché domestique. Du reste, les voyants sont également au vert en ce qui concerne le fret et le mouvement des aéronefs, respectivement établis en hausse de 1,2% et 10,1% sur la période sous revue. Pour rappel, l'ambition du Togo est d'atteindre 1,5 million de passagers à l'horizon 2025, et confirmer un peu plus sa place de hub de premier plan dans la sous-région.

L'activité du 'WiFi Zone' désormais encadrée

Au Togo, la fourniture de service de WiFi Zone est dorénavant réglementée et soumise à une déclaration auprès de l'Autorité de régulation des communications électroniques et postes (Arcep). C'est la décision prise le mardi 12 septembre dernier par le régulateur des télécommunications, près de six mois après avoir déclaré l'activité "licite". Concrètement, l'exploitation de service de WiFi Zone devra désormais se faire "à partir d'un accès internet souscrit auprès d'un opérateur autorisé", précise-t-il. En outre, les fournisseurs de ces services devront souscrire à plusieurs obligations, comme l'identification des clients et utilisateurs, la coopération avec les autorités publiques en cas d'infraction commise à partir d'un service offert, ou encore l'exploitation saine et à des fins licites de services de fourniture. Un moratoire de trois mois a été donné. Quant aux fournisseurs actifs avant l'entrée en vigueur de la mesure, le gendarme des télécommunications leur a accordé un délai de trois mois pour se conformer. En rappel, au Togo, le Wifi zone participe à l'inclusion numérique en permettant aux consommateurs à faibles revenus d'accéder au haut-débit fixe à des tarifs beaucoup plus abordables.

LE MAGNAN LIBÉRÉ



Récépissé N°0302/17/11/06/HAAC
Casier N°35MJ BP: 81213 Lomé | Mail : iabasse@yahoo.fr

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Abass ISSAKA | +228 90 16 49 87 | 90 85 85 22

RESPONSABLE COMMERCIAL
Niema KANGNIGA | +228 91 77 16 31

INFOGRAPHIE
LA KOM Sarl U | +228 91 08 91 02

IMPRIMERIE
Rad Graphic Sarl U
2 000 exemplaires

RENTÉE SCOLAIRE 2023-2024

Evaluation de mise en œuvre des orientations de 2023 Les quatre grands axes analysés et les perspectives pour la rentrée prochaine

Les grands axes d'une rentrée se déterminent à partir du bilan de l'année scolaire écoulée qui sous-tend, après analyse, des orientations pour la nouvelle année. Aussi, à la fin de l'année scolaire 2022-2023, une session technique suivie du bilan, a permis d'évaluer la mise en œuvre des orientations de 2022-2023 et les activités menées.



Quatre points ont fait objet d'analyse:

1- Les résultats scolaires

Les résultats ont été très satisfaisants avec un bon taux de réussite dans l'ensemble. Cette hausse est due à :
-recrutement de nouveaux enseignants et un meilleur redéploiement : 4700 enseignants de plus ce qui a réduit le nombre d'élèves par enseignant de 59 à 53 élèves, mais également amélioré leur prestation ;
-recrutement et déploiement de nouveaux personnels d'encadrement portant l'effectif de 105 à 356 soit 239,05% d'augmentation avec des lettres de mission ;
-renforcement de l'encadrement de proximité : 80% des lycées et CEG ont bénéficié d'économistes et gestionnaires-comptables et de surveillants généraux nommés. Leur rôle a permis de décharger les chefs d'établissement et les censeurs des tâches liées à la gestion financière et à la discipline et d'accroître leurs capacités d'encadrement pédagogique.
Quelques dysfonctionnements ont été constatés dans la police des examens. Pour les pallier, l'arrêté n°368 du 23 août 2023 complétant l'arrêté n°074 MEPSTA/CAB/SG du 15 mai 2019 portant organisation de la police des examens, concours scolaires et professionnels de l'enseignement général, est pris.

2- La réouverture des écoles normales de formation des professeurs d'école

La réouverture des écoles normales de formation des professeurs d'école (ENFPE), avec l'inscription de 2656 élèves professeurs d'école (EPE). La formation de cette première promotion d'élèves-professeurs d'école sur deux ans au lieu d'un seul auparavant, augure de la disponibilité d'un personnel enseignant qualifié dans un an.

3- La formation en APC des enseignants et l'élaboration de nouveaux manuels de mathématiques et de français au primaire

Les manuels seront prêts et achevés dans les classes cette année 2023 et les enseignants de CM1

formés avant la fin de l'année pour une meilleure utilisation de ces livres axés sur l'approche par les compétences (APC).

4- Une orientation scolaire et professionnelle plus efficace et pratique

Cette nouvelle stratégie met à contribution les professionnels pour un contact plus régulier avec les apprenants et implique des structures de promotion d'emploi telles que l'Agence nationale pour l'emploi.

Des perspectives pour la rentrée scolaire 2023-2024

Les chantiers ayant fait l'objet du bilan se poursuivront avec des orientations claires. Dix (10) priorités sont définies.

1- L'application de l'arrêté complétant la police des examens

-Nul ne peut corriger les épreuves d'un examen s'il ne s'est pas exercé à un essai blanc ;
-la formation systématique des surveillants, des correcteurs et des membres du secrétariat avec un contrôle plus accru de tout le processus : de l'inscription jusqu'à la proclamation en passant par l'élaboration des épreuves, la surveillance, l'écrit, la correction et l'intégration des notes.

2- Le recrutement d'une nouvelle promotion d'élèves-professeurs

Ce recrutement va pérenniser le vivier d'enseignants qualifiés pour le système éducatif.

3- L'introduction de l'anglais au cours primaire

L'adhésion du Togo au Commonwealth ouvre de nouvelles opportunités et exige que le système éducatif y contribue. Une commission technique a été mise en place. Elle a finalisé sa feuille de route qui déclenche la phase expérimentale dès cette rentrée 2023-2024 et a programmé progressivement la généralisation avec la formation des élèves professeurs d'école.

4- L'articulation entre les niveaux

d'enseignement

Des stratégies et des indications pédagogiques ont été définies afin de permettre à l'élève qui entre en 6ème de s'intégrer aisément à la vie collégienne et d'assurer sa réussite scolaire. Cela va de la prise en compte mutuelle des notions de CM2 et de 6ème par les enseignants aux conférences d'actualités et aux visites d'études.

5- La formation des CPE

Aujourd'hui les CEG et les lycées disposent de surveillants. Les efforts de déploiement ont permis de pourvoir 80% de ces établissements du secondaire en surveillants. Un surveillant assure la discipline.

Mais cette année, dans l'esprit des nouveaux arrêtés portant organisation et fonctionnement des CEG et des lycées, pris en 2021, ces surveillants seront formés à devenir des CPE : conseillers principaux d'éducation, c'est-à-dire qu'en plus d'assumer la discipline, ils amèneront l'élève à l'autodiscipline et l'accompagneront dans la réussite de son projet personnel scolaire en l'aidant à surmonter ses difficultés d'organisation et d'apprentissage en lien avec la direction et les parents.

6- L'élaboration des manuels de sciences et de citoyenneté

Aucun pays ne peut se développer sans scientifiques. Au même moment, la citoyenneté qui favorise, l'amour de la patrie, le vivre-ensemble, le respect des lois de la république, la cohésion nationale et la lutte contre l'extrémisme violent est fondamentale. Pour y arriver, des manuels et guides dans ces domaines seront élaborés au cours de cette année scolaire 2023-2024.

7- Le fonctionnement des périodes pédagogiques

Les enseignants se forment et s'informent au sein des écoles/établissements scolaires se situant dans un rayon proche. Chaque groupe d'établissements aura à sa disposition le matériel adéquat pour les expériences et d'autres usages auxquels tous les enseignants seront formés par leurs pairs et le personnel d'encadrement. Ce cadre est également un lieu d'appropriation des orientations et de la formation continue au cours de journées pédagogiques formalisées par des arrêtés.

8- Le renforcement des allocations en ressources humaines

Les efforts du gouvernement pour atteindre les objectifs de la feuille de route 2020-2025 (en l'occurrence le projet P10 : amélioration de la qualité de l'enseignement) ont permis l'organisation d'un nouveau concours de recrutement de 4501 nouveaux enseignants fonctionnaires dont 471 dans l'enseignement technique et la formation professionnelle. Cet effectif réduira le gap en enseignants de 6558 à 2528.

Au niveau de l'enseignement technique, le recrutement est spécifique aux filières technologiques et industrielles en priorité afin d'inverser la tendance d'un surplus dans les filières commerciales.

9- Une école privée modèle

Les écoles et établissements scolaires privés jouent leur rôle s'ils se conforment aux dispositions de sécurité, qui offrent un cadre serein aux apprenants, et aux exigences de qualité, qui passent par le recrutement d'un personnel ayant les qualifica-

tions requises.

Une tenue scolaire décente et un règlement intérieur conforme aux dispositions en vigueur contribuent à un environnement sérieux du cadre d'apprentissage.

10- La création d'une centaine d'écoles et d'établissements scolaires

La feuille de route gouvernementale 2020-2025 a un second projet relatif à l'éducation, le projet P9 Augmentation des capacités d'accueil scolaire. Ce projet, sous la houlette des plus hautes autorités du pays, prend de l'ampleur avec la construction de nouvelles salles de classe rééquipées pendant ces derniers mois et la création de nouveaux jardins d'enfants, de nouvelles écoles primaires, de nouveaux CEG et lycées publics afin de faire face à l'afflux de nouveaux apprenants dans la mise en œuvre d'une carte scolaire dynamique et prospective.

Le personnel d'encadrement et administratif, les chefs d'établissement et les enseignants sont déployés depuis le 15 août 2023 dans toutes les inscriptions pédagogiques, les écoles et les établissements scolaires, soit un mois d'avance.

Ce lundi débute la rentrée pédagogique. Pendant une semaine, chaque corps va s'approprier ses tâches habituelles et les nouvelles orientations pour l'année scolaire qui commence. Les cours avec les 3 000 000 d'élèves, après cette préparation, débutent le lundi 25 septembre 2023. Tout se prépare dans la sérénité dans un cadre permanent de dialogue avec les syndicats d'enseignants, les parents d'élèves et les partenaires.

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ AU TOGO

Poursuivre ces mesures pour renforcer la sécurité

A Lomé, il faut sortir avec ses pièces d'identité à tout moment. Une habitude que la majorité des Loméens (habitants de Lomé) ont adoptée. Pour cause, les contrôles d'identité inopinés des forces de sécurité. Cette mesure fait partie d'un ensemble d'actions prises par les autorités pour renforcer et consolider la sécurité à Lomé et dans plusieurs autres villes.

Les opérations de contrôle de zone en addition aux contrôles de routine des forces de sécurité permettent de prévenir significativement l'insécurité. Ces opérations sont des descentes surprises qui ciblent certains quartiers et qui empêchent toute sortie et entrée des zones quadrillées sans contrôles. Les engins ainsi que les personnes sont contrôlés lors de ces descentes. Des visites de domiciles peuvent être également effectuées lors de ces descentes.

Une opération dans ce registre menée en décembre 2021 dans le quartier Attiegou, dans la commune Golfe-2 avait permis d'interpeller 49 personnes, de saisir 57 motos sans pièces justificatives et plu-

sieurs autres objets dont des armes blanches. Selon les responsables du ministère de la Sécurité, ces opérations de contrôle sont menées en exécution de réquisition des autorités judiciaires. Le but étant de renforcer la prévention et la lutte contre la criminalité et améliorer le climat de sécurité dans la capitale togolaise.

Le contrôle de routine à Lomé de plus en plus efficace vient pallier le caractère sporadique du contrôle de zone pour dissuader les individus mal intentionnés. Cette efficacité est due en partie au renforcement des effectifs de la police suite aux divers recrutements opérés ces dernières années. En mai 2022, ce sont 918 policiers issus de la promotion 2018 qui ont été déployés après

avoir prêté serment.

Outre les mesures sécuritaires, l'obscurité ne plane plus sur la ville de Lomé. Conjointement aux travaux de voiries urbaines, de nombreuses artères de la ville ont été électrifiées. Garantir l'éclairage public aux populations pour renforcer la sécurité et impulser le progrès ; telle est l'ambition du gouvernement.

Dans ce sens, le chef de l'Etat, accompagné par les partenaires techniques et financiers du Togo a financé le déploiement des lampadaires solaires. Il est prévu 50 000 lampadaires solaires pour 4500 localités dans les zones rurales. Ils vont s'ajouter à près de 15 000 autres déjà installés dans les préfectures des régions des Savanes et de la Kara.

Par ailleurs en 2011, le gouvernement a institué la redevance de 1fcfa sur chaque consommation afin de garantir l'éclairage public dans la poursuite de cette politique transversale de lutte contre la criminalité. La collecte de ses fonds est destinée à accompagner les collectivités territoriales dans le paiement des factures de l'éclairage public, à faire les extensions dans les quartiers de chaque ville, et à faire la maintenance.

SÉCURITÉ DES PÊCHEURS

Les activités de pêche suspendues au port de pêche de Lomé

Les activités de pêche sont officiellement suspendues au port de pêche de Lomé jusqu'à nouvel ordre. C'est la décision prise par le ministre de l'Économie maritime, de la pêche et de la protection côtière, Kokou Tengué, suite à l'accident survenu, jeudi 14 septembre 2023 sur ce site.

Selon le ministre, cette décision vise à garantir la sécurité des pêcheurs et des marins, dans le contexte de conditions météorologiques défavorables.

« Toute reprise des activités dépendra des conditions météorologiques et les directives appropriées seront données », a-t-il indiqué.

L'incident, survenu à l'entrée du chenal en temps de mer agitée, a fait 11 blessés et endommagé plusieurs embarcations.

L'accident s'est produit au moment où plusieurs pirogues étaient en mer malgré un bulletin météorologique défavorable.

Les violentes vagues ont endommagé les embarcations. « Heureusement, aucun pêcheur n'est porté disparu,

et les équipes de secours sont intervenues rapidement pour évacuer les 11 blessés vers les hôpitaux locaux », a fait savoir le ministre Tengué. Il a éclairé l'opinion sur l'accident survenu au port de pêche de Lomé jeudi dernier et impliquant 3 pirogues. Contrairement aux informations en circulation sur les réseaux sociaux, l'autorité a révélé qu'aucun pêcheur n'a trouvé la mort lors, bien que l'état d'un blessé soit critique.

L'incident a débuté avec l'endommagement d'une embarcation en mer à cause des fortes pluies. Deux autres pirogues parties en mission de secours ont également été prises au piège de la tempête.

Le bilan de l'accident révèle 11 blessés, dont 2 ont été évacués en



urgence vers le CHU Tokoin et le CHR Bè pour recevoir des soins. Les autres pêcheurs, blessés légèrement, ont été admis à l'infirmerie du Port autonome de Lomé (PAL).

Sur le plan matériel, les trois (3) pirogues sont hors d'état, des produits de pêche ont été déversés en mer, et une partie du mur de la façade sud-

ouest du port de pêche a été endommagée.

Marée haute au port de pêche
Tout en souhaitant un prompt rétablissement aux blessés, M. Tengué a lancé un appel aux usagers de la mer pour qu'ils respectent rigoureusement les consignes de sécurité.

« Il existe un système d'alerte par dra-

peau pendant les périodes de haute marée. Lorsque le drapeau est hissé en rouge, il est formellement déconseillé de prendre la mer. En l'occurrence, le drapeau était effectivement en rouge. Malgré ces avertissements et en dépit des fortes pluies, les pêcheurs ont pris la mer. Au retour, leur embarcation s'est brisée, causant des blessures », a-t-il indiqué.

Edem Tengué a souligné qu'aucun décès n'a été enregistré, bien que l'état d'un blessé soit critique. Il convient de rappeler que le nouveau port de pêche de Lomé a été inauguré le 24 avril 2019 par le chef de l'État Faure Gnassingbé.

Il a une capacité d'accueil de 300 à 400 pirogues, avec des installations modernes pour le débarquement, la conservation et la commercialisation des produits de la pêche.

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE :

Le Togo récompensé par deux prix aux Awards de l'OAPI

Le Togo, représenté par deux entreprises, Fofoumix et Africube, a été honoré le vendredi 15 septembre dernier à Lomé, lors des Awards de la Marque OAPI. L'événement, une biennale, organisé par l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle, vise non seulement à récompenser des entreprises, mais aussi à sensibiliser les milieux d'affaires sur l'intérêt de la protection et l'exploitation des marques comme outil de conquête de marchés.

Fofoumix, Grand Prix Awards de la Marque

Le spécialiste de la conception des machines à fofou depuis 2010 est ressorti comme le grand vainqueur de cette édition, en décrochant le Grand Prix des Awards de la Marque. Le Prix récompense, selon l'OAPI, "l'entreprise d'un État membre, dont la marque est fortement distinctive et connaît un développement remarquable soutenu notamment par une politique d'innovation du produit ou du service couvert par ladite marque".

Déjà lauréate du Prix de l'innova-

tion pour l'Afrique (PIA), la filiale de Logou Concept, dotée de trois brevets et présente dans une vingtaine de pays du continent en plus de la France, du Royaume-Uni, des USA, et du Canada, a été déclarée vainqueur, dans une catégorie où figuraient notamment SIVOP Sénégal (Marque Ideal Skin) et l'entreprise malienne 3 Caimans Import & Export, spécialisée dans la fabrication de brouettes.

Africube, Prix du Public

De son côté, la marque Africube, portée par la société Ahouenou,



s'adjuge le Prix du Public, une catégorie s'adressant aux entreprises togolaises dont "la marque est fortement distinctive et s'impose dans le quotidien des populations locales par la qualité des produits ou services".

L'entreprise, spécialisée dans la fabrication de bouillons entièrement à base de produits naturels africains, a

obtenu le vote du public togolais, au détriment de la Société nouvelle de boissons (SNB) avec Chap, Victago, Kya-Energy Group et Nosito (Nosiplast).

Un tremplin pour faire plus

"Avec l'intégration économique et surtout l'entrée en vigueur de l'Accord sur la Zone de libre-échange

continentale africaine (ZLECAf), l'utilisation de la marque n'est plus une option pour toute entreprise qui aspire à conserver et à augmenter sa part de marché. J'ose croire que cette marque de reconnaissance ne sera pas une fin en soi, mais un tremplin pour faire plus en termes de promotion de la notoriété de vos marques respectives", a déclaré le ministre d'État, Kodjo Adedze, qui avant le récent remaniement gouvernemental, occupait en qualité de ministre du commerce, le poste d'Administrateur de l'OAPI pour le Togo. Pour rappel, d'autres prix ont également été décernés lors de la 4ème édition de ces Awards. L'entreprise camerounaise 'Ndjoka' a ainsi décroché le Prix de la Marque Régionale, tandis que la société nigérienne 'La Laitière du Sahel' a obtenu le Prix de la PME.

POLITIQUE DE REBOISEMENT

La restauration des forêts est l'affaire du Togo

Il a été établi en août 2023 que les efforts du Togo en matière de reboisement portent des fruits. Les résultats obtenus au niveau de la forêt de Lili illustrent cela.

Située à environ 50 km de Lomé, la forêt classée de Lili couvre une superficie de plus de 3 000 ha. Sa surexploitation dans les années 90 a conduit à une grande perte de sa végétation.

Pour pallier cette situation, un plan d'aménagement a été mis en œuvre par les autorités. Ainsi, au cours des deux dernières décennies, près de 1 000 ha ont été reboisés avec 90 % de teck.

Grâce à lui, plus de 150 emplois ont été créés, contribuant au bonheur de la population de la localité. L'initiative complète les efforts du gouvernement dans la lutte contre la déforestation.

Un combat sans relâche

Selon le ministère de l'Environnement, le Togo perd plus de 3 500 ha de forêt par an. Cette perte représente plus de 05 millions d'arbres détruits chaque année.

Pour remédier à ce mal, le Programme national de reboisement (PNR) a été mis en place, visant à planter un milliard d'arbres d'ici à 2030. En 2023, le pays ambitionne de planter 15 millions d'arbres sur une superficie de plus de 136 000 hectares.

En 2021, les dirigeants ont distribué 1 500 foyers économes en énergies dans les 07 éco-villages du Togo



pour réduire l'utilisation du bois de chauffage. Une des tentatives destinées à restaurer le couvert végétal et à lutter contre la dégradation de l'environnement.

Non au changement climatique

Le reboisement est l'un des moyens efficaces de lutte contre les changements climatiques provoqués par les comportements anthropiques. Selon

les études scientifiques, les arbres et les forêts absorbent le dioxyde de carbone dans l'atmosphère.

Par conséquent, la destruction des forêts causée par le déboisement envoie des milliards de tonnes de carbone dans l'atmosphère. Il est de ce fait important de stocker le carbone et d'empêcher sa libération dans l'atmosphère pour lutter contre le réchauffement climatique, une tâche à

laquelle s'attelle le Togo. Le 1er juin 2023, lors de la Journée nationale de l'arbre, près de 02 millions de plants ont été mis en terre par les citoyens pour leur propre bien-être, soit une progression annuelle de 35 % du nombre d'arbres plantés, lorsqu'on fait la comparaison avec le chiffre du 1er juin 2022.

La puissance de la Fibre à Niamtougou !

Internet Très Haut Débit à partir de

15 000 FCFA /mois

La Fibre

888 | 119

ou en agence/commercial itinérant

Frais d'installation à 10.000 F
Offres soumises à conditions.

togocom.tg   

Avancer. Pour vous. Pour tous.



Togocom